

Canada
Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean Est
MUNICIPALITÉ DE LABRECQUE

Labrecque, le 04 octobre 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Labrecque, tenue le 04 octobre 2021 à 19h, tenue dans la salle du conseil.

PRÉSENTS :

M.	Éric Simard, maire	
M.	Pierre Gauthier, conseiller	siège n° 1
Mme	Lia Tremblay, conseillère	siège n° 2
M.	Robin Gauthier	siège n° 3
Mme	Colombe Privé, conseillère	siège n° 4
Mme	Marjorie Côté, conseillère	siège n° 5

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

M. Tommy Larouche, Directeur général et secrétaire-trésorier

1. **MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM**

À 19 : 00, le maire, Éric Simard, préside et après avoir constaté quorum, déclare la séance ouverte.

157-21

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Colombe Privé
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Que le conseil municipal de Labrecque adopte le projet d'ordre du jour

ADOPTÉE

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des minutes de la séance ordinaire du 13 septembre 2021;
4. Lecture de la correspondance;
 - 4.1. Centraide;
 - 4.2. Fonds d'aide Mon voisin, je m'en occupe;
 - 4.3. Demande d'aqueduc rang 2 – Camerises du lac;
5. Rapport des activités du conseil;
6. **Administration générale :**
 - 6.1. Approbation des comptes à payer du 01 au 30 septembre 2021;
 - 6.2. Adoption budget 2022 Régie intermunicipale du Parc Industriel du Secteur Nord;
 - 6.3. Adoption budget 2022 Régie intermunicipale en sécurité incendie Secteur Nord;

7. Urbanisme et mise en valeur du territoire :

- 7.1. Projet comité de bassin versant de la Rivière Shipshaw (CBRS);
- 7.2. Vente terrain zone industrielle;

8. Travaux publics, bâtiments et espaces verts :

- 8.1. Règlement d'emprunt 383-21 – Travaux d'infrastructure chemin des Vacanciers;
- 8.2. Affiche de vitesse lumineuse – secteur camping Domaine Lemieux;
- 8.3. Contrat de déneigement Ray-Marc 2021-2022

9. Aide financière et appui aux organismes :

- 9.1. Fond dépannage loisirs – Fond Covid;

10. Varia :

- 11. Période de questions des citoyens;
- 12. Levée de la séance ordinaire;

158-21

3. APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2021

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2021, dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit approuvé tel que rédigé.

Aucun commentaire soulevé sur les procès-verbaux.

ADOPTÉE

159-21

4. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

4.1 RENOUVELLEMENT DON – CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2021

Considérant que la Municipalité a reçu une lettre le 23 septembre de Centraide Saguenay-Lac-St-Jean demandant le renouvellement de la contribution corporative pour la campagne 2021;

Considérant que l'organisme subventionné de la Municipalité n'a pas fait de porte à porte pour Centraide en raison de la pandémie;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lia Tremblay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Que le conseil accepte le renouvellement de la contribution d'un montant de 250\$ à Centraide Saguenay-Lac-Saint-Jean

ADOPTÉE

4.2 FONDS D'AIDE MON VOISIN JE M'EN OCCUPE

Lettre reçue le 10 septembre de Mon Voisin je m'en occupe nous remerciant pour le montant de contribution de 5000\$ attribué.

160-21

4.3 DEMANDE D'AQUEDUC – RANG 2

Considérant les demandes des propriétaires du Rang 2 pour être desservit par le réseau d'eau de la municipalité ;

Considérant que les plans et une estimation des coûts préliminaires avaient été réalisés par la firme d'ingénieur MSH Services-conseils ;

Considérant que le conseil municipal désire aller de l'avant dans le projet qui sera financé entièrement par le programme de la TECQ ;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Colombe Privé
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Que le conseil municipal de Labrecque autorise la firme MSH Services conseils à finaliser les plans et devis et à préparer l'appel d'offres de construction.

Advenant l'adjudication du contrat, la firme MSH Services-conseils est également mandatée à la surveillance des travaux tel que prévu dans l'offre de services initiale.

Il est à noter qu'après réception des soumissions, le conseil municipal décidera lors de l'adjudication du contrat de faire le projet de prolongement d'aqueduc en entier ou en partie selon les coûts des travaux qui auront été soumis lors de l'ouverture des soumissions.

ADOPTÉE

5. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

Voir rapport en annexe.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU 01 AU 30 SEPTEMBRE 2021

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'autoriser des déboursés du fond général de la Municipalité de Labrecque pour une somme totalisant 244 534.34\$ (paiement émis 82 292.64\$ et comptes à payer 162 241.70\$

ADOPTÉE

162-21

6.2 ADOPTION BUDGET 2022 – RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC INDUSTRIEL DU SECTEUR NORD

Considérant que la municipalité a reçu les prévisions budgétaires 2022 de la Régie du parc industriel du secteur nord;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lia Tremblay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Que le conseil municipal accepte les prévisions budgétaires 2022 de la Régie intermunicipale du parc industriel du secteur Nord pour un montant de 42 353 \$.

La quote-part de la municipalité de Labrecque est au montant de 7 505 \$ et elle sera payée en un versement.

ADOPTÉE

163-21

6.3 ADOPTION BUDGET 2022 RÉGIE INTERMUNICIPALE EN SÉCURITÉ INCENDIE SECTEUR NORD

Considérant que la municipalité a reçu les prévisions budgétaires 2022 de la Régie intermunicipale en sécurité incendie secteur nord;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Que le conseil municipal accepte les prévisions budgétaires 2022 de la Régie intermunicipale en sécurité incendie secteur Nord pour un montant de 394 599 \$.

La quote-part pour la municipalité de Labrecque est au montant de 59 508 \$ et elle sera payée en deux (2) versements.

ADOPTÉ

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

164-21

7.1 PROJET COMITÉ DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SHIPSHAW (CBRS)

Considérant que le Comité de bassin versant de la rivière Shipshaw (CBRS) souhaite agrandir son territoire en incluant le bassin versant de la rivière des Aulnaies ;

Considérant qu'une partie du territoire de la municipalité de Labrecque se trouve sur le bassin versant de la rivière des Aulnaies ;

Considérant que la participation de la municipalité de Labrecque au projet du CBRS lui permettra de se doter d'un portrait, diagnostic et plan d'action sur l'eau et ses usages, le tout dans une optique de développement durable, et avec le soutien de l'Organisme de bassin versant du Saguenay ;

Considérant que le projet d'agrandissement du territoire, incluant l'élaboration du portrait, du diagnostic et du plan d'action, est autofinancé ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'appuyer le CBRS dans son projet d'agrandissement du territoire incluant le bassin versant de la rivière des Aulnaies, et de désigner, éventuellement, un représentant de la municipalité de Labrecque pour siéger sur le conseil d'administration de l'organisme.

ADOPTÉE

165-21

7.2 VENTE TERRAIN ZONE INDUSTRIELLE – JEAN-PIERRE FLEURY ET SAMUEL DESCHÊNES

Considérant que monsieur Jean-Pierre Fleury et monsieur Samuel Deschênes désirent acquérir un terrain municipal dans la zone industrielle sur le lot 5 850 000;

Considérant l'entente d'acquisition intervenue avec le directeur général en date du 30 septembre 2021 ;

Considérant que le terrain est localisé au nord-ouest de la zone industrielle et les dimensions seraient de 30 mètres de largeur par la profondeur du lot, soit environ 128 mètres (+/- 41 333 pi²);

Considérant la résolution n° 38-17 du conseil municipal de Labrecque qui fixe le prix de vente des terrains à 0.20 \$/pi² ;

Considérant que le terrain est vendu cadastré et piqueté et que la superficie sera officialisée lors de l'opération cadastrale

En conséquence,

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Colombe Privé
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Que le conseil municipal de Labrecque autorise la vente d'un terrain municipal sur le lot 5 850 000 à monsieur Jean-Pierre Fleury et monsieur Samuel Deschênes au coût de 0.20 \$/pi².

Le conseil municipal mandate la firme d'arpenteur-géomètre Girard, Tremblay & Gilbert a procédé à l'opération cadastrale et au piquetage du terrain.

Il est également résolu de mandater monsieur le maire Éric Simard et monsieur Tommy Larouche, directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents relatifs à l'arpentage et à la vente dudit terrain.

ADOPTÉE

8. TRAVAUX PUBLICS, BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS

166-21

8.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 383-21 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN DES VACANCIERS AU MONTANT DE 3 684 270.40\$ AINSI QU'UN EMPRUNT DU MÊME MONTANT

Considérant que tous les membres du conseil ont reçu le règlement no 383-21 ayant pour objet de décréter l'exécution de travaux de réfection du chemin des Vacanciers au montant de 3 684 270.40\$ ainsi qu'un emprunt du même montant;

Considérant que tous les membres du conseil déclarent avoir lu le règlement;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Que le règlement no 383-21 ayant pour objet de décréter l'exécution de travaux de réfection du chemin des Vacanciers au montant de 3 684 270.40\$ ainsi qu'un emprunt du même montant soit approuvé

Que la direction générale soit autorisée à signer tous documents relatifs à cet emprunt.

ADOPTÉE

167-21

8.2 AFFICHE DE VITESSE LUMINEUSE – SECTEUR CAMPING DOMAINE LEMIEUX

Considérant la demande de citoyens concernant la vitesse à la sortie du village

Considérant que la municipalité désire faire l'acquisition de deux panneaux lumineux indicateurs de vitesse;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Marjorie Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Que le conseil municipal de Labrecque autorise l'achat de deux conteneurs de 20' au montant de 5500.00\$ + taxes chacun livraison comprise à l'entreprise Surplus Jean Girard Inc.

ADOPTÉE

168-21

8.3 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT RAY-MARC 2021-2022

Considérant que la municipalité a demandé à la compagnie Déneigement Ray-Marc de lui faire un prix pour le déneigement et le sablage des petites rues, ruelles, stationnements et autres choses diverses identifiés dans le contrat hivernal 2021-2022;

Considérant que le prix est de 39 270 \$ plus taxes;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que la municipalité de Labrecque accorde le contrat de déneigement et de sablage pour les items mentionnés ci-haut à la compagnie Déneigement Ray-Marc pour la saison hivernale 2021-2022 pour un montant de 39 270 \$ plus taxes.

Que monsieur Éric Simard, maire et Tommy Larouche, directeur général secrétaire-trésorier sont mandatés à signer ledit contrat pour et au nom de la municipalité avec la compagnie Déneigement Ray-Marc.

ADOPTÉE

169-21

9. AIDE FINANCIÈRE ET APPUI AUX ORGANISMES

9.1 FOND DE DÉPANNAGE LOISIRS – FOND COVID

Considérant que la Municipalité a reçu une demande des loisirs de Labrecque

Considérant les pertes financières en raison du Covid

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Lia Tremblay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'octroyer aux loisirs de Labrecque une aide financière de 2 000\$ afin de couvrir leurs dépenses pour le reste de l'exercice financier

Que ce montant soit pris à même l'aide financière gouvernementale octroyée à la Municipalité pour la Covid-19

ADOPTÉE

11. VARIA

Aucun point n'est ajouté au varia

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions de l'assistance

170-21

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Marjorie Côté, propose de lever l'assemblée à 19 h 40

Éric Simard
Maire

Tommy Larouche
Directeur général et secrétaire-trésorier

